

---

## La réception de l'encyclique *Fidei Donum* dans l'Ouest de la France (1957-2003)

Dominique Beloeil

---



### Édition électronique

URL : <http://abpo.revues.org/1101>

DOI : 10.4000/abpo.1101

ISBN : 978-2-7535-1498-0

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 20 juin 2005

Pagination : 149-164

ISBN : 978-2-7535-0169-0

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Dominique Beloeil, « La réception de l'encyclique *Fidei Donum* dans l'Ouest de la France (1957-2003) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 112-2 | 2005, mis en ligne le 20 juin 2007, consulté le 03 octobre 2016. URL : <http://abpo.revues.org/1101> ; DOI : 10.4000/abpo.1101

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Presses universitaires de Rennes

# La réception de l'encyclique *Fidei Donum* dans l'Ouest de la France (1957-2003)

Dominique BELCÉIL

Docteur en histoire contemporaine  
post-doctorant à l'EPHE (V<sup>e</sup> section)

Le 21 avril 1957, le jour de Pâques, le pape Pie XII adresse aux évêques du monde entier « l'encyclique *Fidei Donum* sur la situation des Missions catholiques, notamment en Afrique<sup>1</sup> ». Il leur rappelle que le « don de la foi » (en latin : *Fidei Donum*) qu'ils ont reçu doit les inciter à mettre, « pour une durée limitée », une partie de leur clergé au service des missions catholiques d'Afrique.

Après avoir évoqué les grandes encycliques<sup>2</sup> missionnaires du xx<sup>e</sup> siècle, Pie XII dresse tout d'abord un bilan de l'expansion catholique en Afrique depuis le début de son pontificat, qu'il présente comme « un sujet de joie et de fierté ». Pourtant, le pape ne cache pas ses inquiétudes quant à l'avenir. Pie XII parle de « conditions difficiles », de « sa souffrance » et même de « son angoisse » lorsqu'il évoque l'avenir apostolique du continent africain<sup>3</sup>. Il redoute explicitement que des mouvements nationalistes marxistes profitent du processus de décolonisation qu'il considère d'ailleurs comme une réalité irréversible pour ruiner les missions africaines<sup>4</sup>. Pour Pie XII, « c'est de toute l'Église que, sous l'impulsion de ce Siègne apostolique, doit venir la

---

1. Le texte latin est publié par *L'Osservatore Romano* du 27 avril 1957 (A.A.S., 49, 1957, p. 225-250). *La Documentation Catholique* fait paraître une traduction française de l'*Ufficio Stampa* le 12 mai (col. 581-596).

2. Lettre apostolique *Maximum Illud* de Benoît XV (1919), encyclique *Rerum Ecclesiae* de Pie XI (1926), encyclique *Evangelii Praecones* de Pie XII (1951).

3. *La Documentation Catholique*, 12 mai 1957, col. 583 : « Au moment où l'instauration de la hiérarchie pourrait à tort laisser croire que l'action missionnaire est sur le point de s'achever, plus que jamais la sollicitude de toutes les Églises du vaste continent africain angoisse Notre âme. Comment, en effet, Notre cœur ne se serrerait-il pas quand, de ce Siègne apostolique, Nous considérons les graves problèmes qu'y posent l'extension et l'approfondissement de la vie chrétienne, quand Nous comparons à l'ampleur et à l'urgence des tâches à accomplir le nombre infime des ouvriers apostoliques et leur manque de ressources ? C'est cette souffrance que Nous vous confions, Vénérables Frères, et Nous aimons à penser que la promptitude et la générosité de votre réponse feront luire à nouveau l'espérance au cœur de tant de valeureux apôtres. »

4. *Idem*, col. 584 : « Nous savons, malheureusement, que le matérialisme athée a

réponse fraternelle à tant de besoins<sup>5</sup> ». S'inspirant de son encyclique de 1943 *Mystici Corporis*<sup>6</sup>, le pape expose alors une ecclésiologie qui préfigure ce que seront quelques années plus tard les développements du concile Vatican II sur la collégialité épiscopale<sup>7</sup>. Pie XII termine son encyclique *Fidei Donum* par un triple appel, à la prière, à la générosité et à l'envoi de prêtres diocésains en Afrique<sup>8</sup>. Ce dernier appel, qui représente une dizaine de lignes, résume à lui-seul la quinzaine de colonnes de l'encyclique. On appelle d'ailleurs les prêtres qui répondront à cet appel les « prêtres *Fidei Donum* ».

Je me propose d'étudier, dans l'Ouest de la France qui est encore largement en 1957 une terre de chrétienté et de missionnaires, la réception de cet appel à l'envoi de prêtres diocésains dans les pays de mission. Je me suis limité au clergé alors que des religieuses mais aussi des laïcs ont aussi répondu à l'appel de l'encyclique *Fidei Donum*<sup>9</sup>. Mes sources proviennent pour l'essentiel du service de documentation<sup>10</sup> des Œuvres Pontificales Missionnaires à Paris, des annuaires diocésains des douze diocèses de l'Ouest et de deux revues catholiques, *La Documentation Catholique* et *Mission de l'Église*<sup>11</sup>. J'ai essayé de répondre à trois grandes

répandu en bien des contrées d'Afrique son virus de division, attisant les passions, dressant les uns contre les autres peuples et races, prenant appui sur des difficultés réelles pour séduire les esprits par de faciles mirages ou semer la révolte dans les cœurs ».

5. *La Documentation Catholique*, 12 mai 1957, col. 587.

6. Encyclique *Mystici Corporis*, A.A.S., XXXV, 1943, p. 200 : « Que si, dans notre organisme mortel, lorsqu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui (I Co, XII, 26), les membres sains prêtant leur secours aux malades, de même dans l'Église, chaque membre ne vit pas uniquement pour lui, mais il assiste aussi les autres et tous s'aident réciproquement pour leur mutuelle consolation aussi bien que pour un meilleur développement de tout le corps ».

7. *La Documentation Catholique*, 12 mai 1957, col. 587 : « Unis par un lien plus étroit tant au Christ qu'à son Vicaire, vous aimerez, Vénérables Frères, prendre votre part, dans un esprit de vive charité, de cette sollicitude de toutes les Églises qui pèse sur Nos épaules (II Co, XI, 28). Vous aimerez, vous que presse la charité du Christ (II Co, V, 4), ressentir profondément avec Nous l'impérieux devoir de propager l'Évangile et de fonder l'Église dans le monde entier ; vous aimerez répandre parmi votre clergé et votre peuple un esprit de prière et d'entraide élargi aux dimensions du Cœur du Christ ».

8. *La Documentation Catholique*, 12 mai 1957, col. 593 (après avoir décrit les diverses formes d'engagement traditionnelles, Pie XII lance cet appel) : « Une autre forme d'entraide, plus onéreuse sans doute, est même pratiquée par certains évêques, qui autorisent tel ou tel de leurs prêtres, fût-ce au prix de quelques sacrifices, à partir se mettre, pour une durée limitée, à la disposition des Ordinaires d'Afrique. [...] Nous encourageons volontiers ces initiatives généreuses et opportunes ; préparées et réalisées avec prudence, elles peuvent apporter une solution précieuse dans une période difficile, mais pleine d'espérance, du catholicisme africain ».

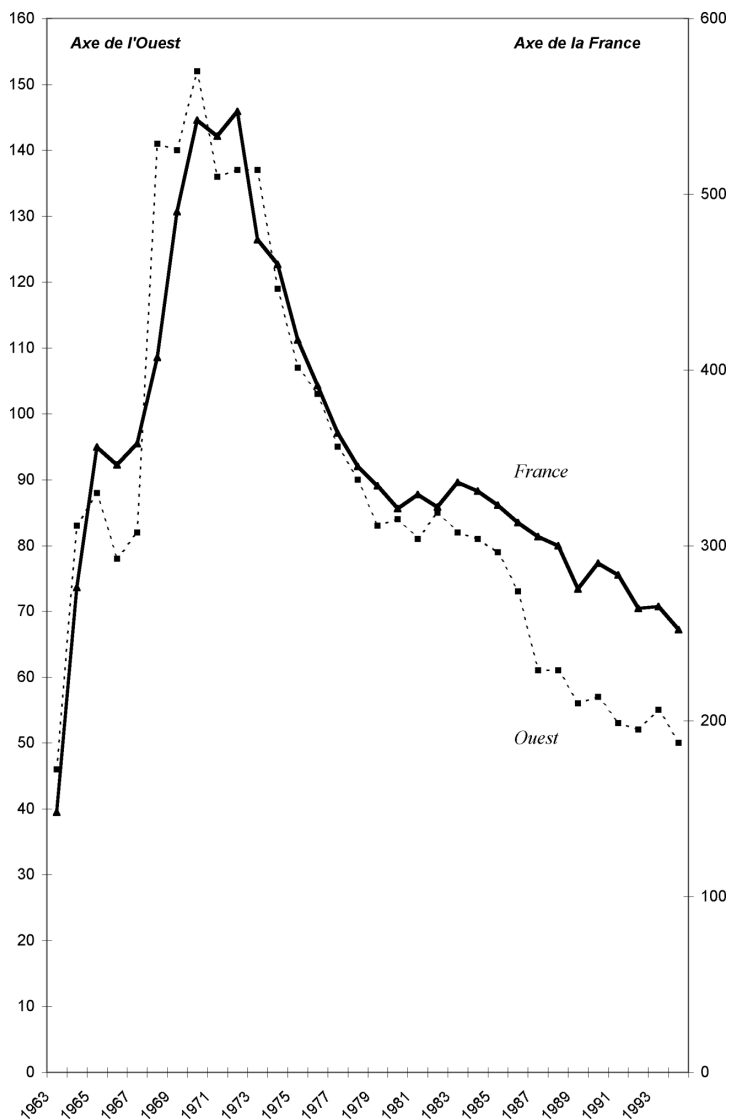
9. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Nantes*, 26 octobre 1996, p. 553 : 527 laïcs français sont présents le 1<sup>er</sup> janvier 1996 dans 53 pays de mission (dont 298 coopérants du service national). *Idem*, 27 décembre 1997, p. 663 : 27 laïcs du diocèse de Nantes travaillent en 1997 au service des Églises d'Afrique (16), d'Asie (8) ou d'Amérique (3).

10. Je tiens à remercier le Père Jean-Marie Aubert et le Père Philippe Bedin, qui m'ont permis d'avoir accès aux chiffres nationaux des prêtres *Fidei Donum* sur l'ensemble de ma période d'étude.

11. Revue de réflexion missionnaire s'adressant aux prêtres, religieux, religieuses et animateurs pastoraux. Voir notamment les numéros spéciaux de *Mission de l'Église* parus

interrogations : Quels sont les temps forts de l'envoi en mission *Fidei Donum* dans l'Ouest de 1957 à 2003 ? Qui sont les missionnaires *Fidei Donum* ? Quelles destinations choisissent-ils ?

**Figure 1 – Évolution du nombre de prêtres *Fidei Donum* en France et dans l'Ouest de 1963 à 1994**



à l'occasion des anniversaires de l'encyclique de Pie XII : juin 1982, septembre 1987, juin 1997.

## Les évolutions de l'envoi en mission dans l'Ouest français de 1957 à 2003

Trente sept prêtres diocésains français répondent à l'appel de Pie XII en 1958. En septembre 1961, le pape Jean XXIII élargit le cadre des envois en mission à l'Amérique latine, ce qui renforce la dynamique créée par l'encyclique de Pie XII. On compte ainsi 145 prêtres *Fidei Donum* français en 1963. Quatre documents du concile Vatican II (1962-1965) se font l'écho de l'appel de Pie XII en invitant explicitement les évêques à envoyer certains de leurs prêtres diocésains dans les diocèses les plus démunis : la constitution dogmatique sur l'église *Lumen Gentium* (22-23)<sup>12</sup>, le décret sur la charge pastorale des évêques *Christus Dominus* (3-7), le décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad Gentes* (38)<sup>13</sup> et le décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum Ordinis* (10)<sup>14</sup>. À l'occasion du dixième anniversaire de *Fidei Donum*, Paul VI adresse un message à l'Afrique qui est le reflet exact de la pensée de Pie XII<sup>15</sup>. Le courant des départs en mission concerne alors des centaines de prêtres diocésains. On compte ainsi 356 prêtres *Fidei Donum* français en 1965, 407 en 1968 et 547 en 1972. C'est l'apogée du mouvement. Dès l'année suivante le nombre des prêtres *Fidei Donum* décline. En huit ans, de 1972 à 1980, la baisse dépasse 40 %. On passe alors à 474 prêtres en 1973, 391 en 1976 et 321 en 1980. Grâce à un constant soutien de la hiérarchie catholique à l'envoi de prêtres en mission, le déclin se ralentit jusqu'en 1997 ; le nombre de prêtres *Fidei Donum* diminue de 20 % en dix-sept ans<sup>16</sup>. Depuis quelques années, la baisse s'ac-

12. « Le soin d'annoncer l'Évangile sur toute la terre revient au corps des pasteurs : à eux tous, en commun, le Christ a donné mandat en leur imposant un devoir commun [...]. C'est pourquoi ils doivent, de toutes leurs forces, contribuer à fournir aux missions, et les ouvriers de la moisson et les secours spirituels et matériels, tant par eux-mêmes directement qu'en suscitant la fervente coopération des fidèles. Il faut enfin que les évêques se prêtent volontiers, selon l'antique et vénérable exemple, à fournir, dans la communion universelle de la charité, un secours fraternel aux autres Églises, surtout les plus proches et les plus dépourvues ».

13. « Puisque de jour en jour augmente le besoin d'ouvriers dans la vigne du Seigneur, et que des prêtres diocésains désirent avoir eux aussi un rôle toujours plus grand dans l'évangélisation du monde, le Concile souhaite vivement que les évêques réfléchissent à la très grave pénurie de prêtres qui empêche l'évangélisation de nombreuses régions, envoient à des diocèses manquant de clergé quelques-uns de leurs meilleurs prêtres qui se proposent pour l'œuvre missionnaire, et leur fassent donner la préparation nécessaire ; ces prêtres y accompliront en esprit de service, au moins pour une période, le ministère des missions. »

14. « Les prêtres se souviendront donc qu'ils doivent avoir au cœur le souci de toutes les Églises. Ainsi les prêtres des diocèses plus riches en vocations se tiendront prêts à partir volontiers, avec la permission de leur Ordinaire ou à son appel, pour exercer leur ministère dans des pays, des missions ou des activités qui souffrent du manque de prêtres ».

15. *La Documentation Catholique*, 19 novembre 1967, col. 1937-1956 : Message *Africae terrarum* « à la hiérarchie sacrée de l'Église catholique et à tous les peuples d'Afrique ». « Les Églises d'Afrique ont besoin de l'aide constante et généreuse de tous les chrétiens » (col. 1949).

16. Dans son encyclique *Redemptoris missio* de 1990, Jean-Paul II tente de relancer l'appel *Fidei Donum* en soulignant « le rôle spécifique des prêtres diocésains pour la Mission universelle » : « Je souhaite que l'esprit de service de ces prêtres augmente au sein du

célère à nouveau, en raison principalement de la chute rapide du nombre des prêtres diocésains en activité. Le nombre prêtres *Fidei Donum* français régresse de plus de 27 % en cinq ans, passant de 256 en 1997 à 185 en 2002. Nous sommes pratiquement revenus aujourd'hui à la situation du début des années soixante, c'est-à-dire à la période préconciliaire...

La contribution des diocèses de l'Ouest au mouvement missionnaire *Fidei Donum* est particulièrement importante de 1958 à nos jours. La forte implantation du catholicisme et la tradition missionnaire des terres de l'Ouest français expliquent largement le succès rencontré par l'encyclique de Pie XII. Alors que les douze départements de l'Ouest représentent entre 12 et 13 % de la population française entre 1963 et 1997, le pourcentage de prêtres *Fidei Donum* provenant des diocèses de l'Ouest dépasse 24 % en moyenne sur l'ensemble de la période, soit une surpondération de 92 %.

Une analyse comparative des courbes de la France et de l'Ouest révèle cependant de sensibles évolutions. Entre 1963 et 1966, un prêtre *Fidei Donum* sur quatre provient des douze diocèses de l'Ouest. On observe un léger décrochage entre 1966 et 1968, suivi d'une forte hausse jusqu'en 1971. À cette date, un prêtre sur trois vient de l'Ouest. C'est l'apogée de la contribution des diocèses de l'Ouest au mouvement national *Fidei Donum*. Depuis lors, la part assurée par les diocèses de l'Ouest ne cesse de décliner : 26 % entre 1972 et 1982, 24 % entre 1983 et 1986, moins de 20 % depuis... Aujourd'hui, seulement un prêtre sur cinq vient des diocèses de l'Ouest. L'analyse des situations diocésaines montre de fortes disparités. Quatre diocèses représentent à eux-seuls 56 % des prêtres *Fidei Donum* des douze diocèses de l'Ouest entre 1963 à 1994, soit tout de même 14 % de l'ensemble des diocèses français. Ces quatre diocèses (Angers, Luçon, Nantes et Rennes) ont une tradition missionnaire, entretenue notamment par la presse catholique locale<sup>17</sup>. Nantes, Rennes et Luçon présentent aussi un pourcentage de messalisants et un nombre de prêtres élevés. La générosité nantaise mérite par ailleurs d'être nuancée en raison de son poids démographique. On ne peut en fait observer qu'une faible surpondération. Le cas d'Angers mérite en revanche un intérêt particulier car ce diocèse possède au début des années soixante une pratique religieuse forte mais minoritaire. L'ampleur de la réponse du clergé de ce diocèse à l'appel *Fidei Donum* au début de la période tient à l'engagement de son évêque,

*presbyterium* des Églises anciennes et qu'il se développe dans celui des Églises plus anciennes ». En 1991, le pape décide de créer une « Commission permanente inter-dicastères pour une répartition plus équitable des prêtres dans le monde ». En France, les évêques réunis à Lourdes en octobre 1988 déclarent dans une « Charte de solidarité » : « Dans le domaine du développement comme dans celui de l'évangélisation, une tâche importante est accomplie par le clergé local, les missionnaires (prêtres, religieux[ses] et laïcs) ainsi que par les prêtres *Fidei Donum*. Leur présence et leurs initiatives sont toujours indispensables ». Ils renouvellent leur soutien dans leur message de Lourdes de novembre 1994.

17. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Nantes* publie ainsi régulièrement des lettres de prêtres *Fidei Donum* dans ses colonnes afin de susciter de nouvelles vocations au départ parmi ses lecteurs : sept lettres en 1967, neuf en 1977, cinq en 1987...

M<sup>gr</sup> Chappoulie. Celui-ci adresse dès décembre 1958 une note à l'ensemble des prêtres du diocèse les invitant à lui écrire personnellement s'ils éprouvaient « le désir d'être autorisés à exercer pendant quelques années leur ministère dans un diocèse d'Afrique noire ». M<sup>gr</sup> Chappoulie se rend lui-même en Côte d'Ivoire afin de négocier la charge d'un district de mission qui serait confié à des prêtres de son diocèse ainsi que la fondation d'un collège par les facultés catholiques d'Angers<sup>18</sup>. Malheureusement, il meurt de façon accidentelle lors de ce voyage, à Abidjan le 13 janvier 1959<sup>19</sup>.

À l'opposé, cinq diocèses n'ont que faiblement participé à l'appel *Fidei Donum*. Il s'agit des diocèses de Bayeux et du Mans, où le pourcentage de messalisants demeure au début des années soixante le plus faible dans l'Ouest. On n'observe aucune « cloche » au début des années soixante-dix. On peut remarquer que dans ces deux diocèses le nombre de prêtres *Fidei Donum* reste à peu près constant entre 1963 et 1994, soit seulement entre un et quatre prêtres selon les années. Les diocèses de Laval, Sées et Saint-Brieuc n'ont fourni qu'une centaine des prêtres *Fidei Donum* en trente ans. La raison tient sans doute à la faiblesse démographique pour Sées et Laval (un tiers de Nantes!) mais les explications sont plus complexes pour Saint-Brieuc. On constate une montée en puissance à la fin des années 1960, conformément à l'évolution nationale, suivie d'une chute brutale. Depuis la fin des années 1970, ces trois diocèses connaissent d'ailleurs les mêmes évolutions que ceux de Bayeux et du Mans.

Entre ces deux groupes se trouvent trois diocèses (Quimper, Vannes, Coutances) qui ont en commun d'avoir un fort pourcentage de messalisants et pour différence leur poids démographique. À Quimper, le démarrage est puissant, situant ce diocèse au même niveau que les diocèses les plus généreux de la fin des années 1960. Mais un décrochage rapide intervient dès 1972, suivi d'un effondrement qui place Quimper sous la barre des cinq prêtres *Fidei Donum* en 1981. Depuis cette date, le diocèse de Quimper stagne à un niveau très faible. L'évolution est comparable à Coutances avec cependant une amplitude plus faible. Vannes est un cas particulier puisqu'il ne connaît pas de poussée à la fin des années soixante et qu'il se maintient à un niveau élevé (entre huit et dix prêtres par an) jus- qu'en 1986.

### **Qui sont les missionnaires *Fidei Donum* de l'Ouest ?**

Conformément au décret conciliaire *Ad Gentes*, la gestion des prêtres *Fidei Donum* est du ressort des évêques français. Dans chaque diocèse de France est nommé un délégué de l'évêque à la Coopération Missionnaire. À l'échelon national, la Conférence Épiscopale de France a créé la Commission Épiscopale des Missions à l'Extérieur (CEME)<sup>20</sup>, assistée d'un

18. *La Documentation Catholique*, 18 octobre 1959, col. 1333.

19. *La Documentation Catholique*, 1<sup>er</sup> février 1959, col. 147.

20. Il est devenu aujourd'hui le Comité Épiscopal de Coopération Missionnaire (CECM).

Conseil Missionnaire National<sup>21</sup>. C'est la CEME qui s'occupe des prêtres *Fidei Donum* français, à l'exception des prêtres envoyés en Amérique latine qui relèvent du Comité Épiscopal France-Amérique Latine (CEFAL). La CEME centralise les demandes émanant des pays de mission, prépare les candidats au départ<sup>22</sup>, maintient des liens avec eux durant leur séjour en mission et prévoit leur insertion au retour.

Souhaitant étudier les origines, l'âge au départ, la durée de leur séjour et les conditions de leur retour, nous avons limité notre étude à un seul diocèse. Nous avons choisi d'étudier celui de diocèse de Nantes en raison du nombre important prêtres *Fidei Donum* sur l'ensemble de la période 1958-2003.

### ***D'où viennent les prêtres Fidei Donum ?***

Dans le diocèse de Nantes, les paroisses rurales représentent les deux tiers de la population départementale et des prêtres<sup>23</sup>. Les deux grandes villes de Loire-Atlantique, Nantes où vivent un tiers des habitants<sup>24</sup>. Nos dépouillements sur les envois en mission montrent que 68 % des prêtres sont nés dans une paroisse rurale<sup>25</sup> et seulement 19 % à Nantes ou Saint-Nazaire<sup>26</sup>. Sur l'ensemble de la période 1958-2004, il existe donc bien une surpondération des prêtres ruraux chez les prêtres *Fidei Donum*. Par ailleurs, la part des prêtres originaires d'un autre diocèse<sup>27</sup> que celui de Nantes est supérieur au pourcentage qu'ils représentent dans le clergé nantais<sup>28</sup>.

De grandes variations se sont produites durant les cinquante ans de notre étude. De 1958 à 1967, les prêtres *Fidei Donum* proviennent des paroisses du département<sup>29</sup> puisque nous n'avons relevé aucun prêtre né hors du diocèse. De 1968 à 1976, les prêtres originaires d'un autre diocèse constituent le quart des prêtres envoyés en mission tandis que ceux nés à Nantes ou Saint-Nazaire sont sous-représentés<sup>30</sup>. De 1977 à 1994, la sur-

---

21. Il regroupe des représentants des Instituts missionnaires et des OPM ainsi que des personnes qui travaillent à la sensibilisation missionnaire en France.

22. Des sessions préparatoires au départ sont organisées à Montsoul en région parisienne. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Nantes*, 9 septembre 1967, p. 379-381 : Compte rendu de la session de formation qui s'est déroulée du 16 au 24 juillet 1967 (45 participants).

23. 62 % de la population départementale en 1968 et 70 % en 1990. 66 % des prêtres en 1993.

24. 38 % de la population départementale en 1968 et 30 % en 1990. 23 % des prêtres en 1993.

25. 68 % (fourchette comprise entre 62 % en 1968-1976 et 73 % en 1977-1994).

26. 19 % (fourchette comprise entre 12 % en 1977-1994 et 28 % en 1958-1967).

27. 13 % (fourchette comprise entre 0 % en 1958-1967 et 15 % en 1977-1994).

28. En 1993, 11 % des prêtres nantais sont nés dans un autre diocèse.

29. Sur-pondération des ruraux (moyenne pour 1958-1967 de 78 %) et des urbains (moyenne pour 1961-1967 de 31 %).

30. Niveau moyen pour les ruraux (moyenne pour 1968-1976 de 69 %), sous-pondération des urbains (moyenne des urbains de 12 %) et sur-pondération des prêtres étrangers au diocèse (moyenne de 25 %).



pondération des prêtres provenant de paroisses rurales s'affirment nettement<sup>31</sup>. Depuis 1995, les prêtres nés hors du diocèse de Nantes sont à nouveau surprésentés, constituant désormais un prêtre *Fidei Donum* sur cinq<sup>32</sup>. Nous retrouvons les mêmes évolutions au plan régional puisqu'en 1997, 70 % des prêtres *Fidei Donum* proviennent de paroisses rurales, 17 % des grandes villes et 13 % sont nés hors du diocèse où ils sont rattachés.

### ***Que faisaient-ils avant leur départ en mission ?***

Sur l'ensemble de la période 1958-2004, 59 % des prêtres nantais occupaient un ministère paroissial, comme vicaire ou curé, avant de répondre à l'appel *Fidei Donum*. 19 % sont professeurs dans un collège catholique ou un séminaire ou bien vicaires-instituteurs dans l'enseignement primaire. 10 % sont aumôniers diocésains d'un mouvement ou aumôniers scolaires. 8 % exercent des fonctions dans un autre diocèse que celui de Nantes<sup>33</sup>.

Deux périodes se succèdent très nettement. Entre 1958 et 1971, les prêtres en paroisse et les prêtres enseignants font pratiquement jeu égal, représentant à eux deux 78 % des départs<sup>34</sup>. Depuis 1972, cette situation a été profondément bouleversée à la suite de la quasi disparition des prêtres enseignants<sup>35</sup>. Depuis cette date, les prêtres de paroisse constituent les trois quarts des départs en mission. Par ailleurs, on peut observer une grande stabilité des aumôniers diocésains et scolaires sur l'ensemble de la période 1958-2004<sup>36</sup> et une forte augmentation du pourcentage des prêtres exerçant des fonctions hors du diocèse de Nantes<sup>37</sup> (Figure 2).

### **À quel âge s'effectue le départ en mission ?**

Il ressort de notre étude de l'ensemble des prêtres nantais que l'âge moyen du départ en mission est de 45 ans sur la période 1958-2004 mais des profondes variations se sont produites. Entre 1958 et 1963, à l'époque des pionniers, l'âge moyen des départs est de 46 ans<sup>38</sup>. Durant les quinze années suivantes, qui sont les années de l'apogée de l'envoi en mission, on constate un rajeunissement des candidats au départ. L'âge moyen est ainsi de 41 ans entre 1964 et 1980<sup>39</sup>. Depuis 1981, les envois sont plus rares et

---

31. Avec une moyenne pour 1977-1994 de 72 %. Dans le même temps, on observe une sous-pondération des urbains (16 % en moyenne) et un niveau moyen des prêtres étrangers (12 %).

32. Niveau moyen des prêtres ruraux a cours des années 1995-2004 (67 % des prêtres *Fidei Donum*) et sous-pondération urbains (13 %).

33. Nous avons aussi relevé deux cas uniques : un missionnaire diocésain et un prêtre exerçant des responsabilités nationales.

34. Le ministère paroissial représente 41 % des départs et les prêtres enseignants 37 %.

35. Raréfaction des départs pour cette catégorie avec seulement 3 %.

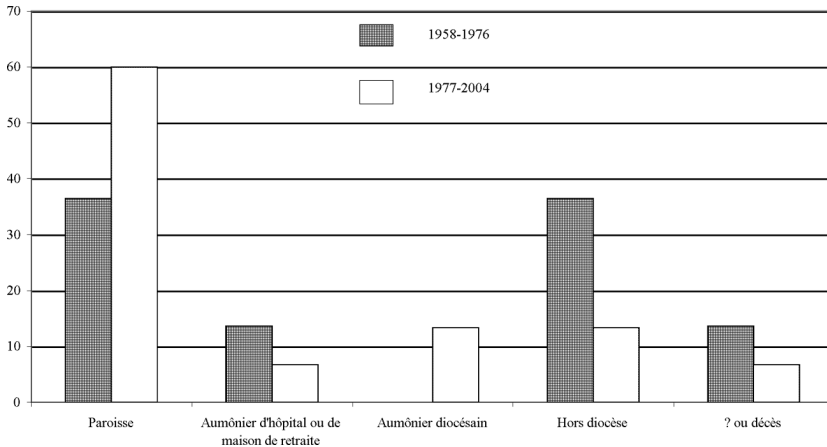
36. 11 % des départs entre 1958 et 1971, 10 % entre 1972 et 2004.

37. 4 % entre 1958 et 1971, 13 % entre 1972 et 2004.

38. Fourchette entre 40 en 1958 et 53 en 1960.

39. Fourchette entre 36 en 1964 et 54 en 1966.

**Figure 2 – Les fonctions des prêtres nantais avant leur départ**



concernent des prêtres plus âgés. L'âge moyen des vingt dernières années est ainsi de 51 ans<sup>40</sup>. Cela résulte essentiellement du vieillissement général du clergé nantais depuis les années soixante-dix. On observe d'ailleurs le même vieillissement dans l'ensemble des diocèses de l'Ouest, où l'âge moyen des départs en mission passe de 48 ans en 1997 à 51 en 2001 (Figure 3).

Ce recul de l'âge au départ n'est pas sans conséquence sur le vieillissement moyen du corps des prêtres *Fidei Donum*<sup>41</sup>. De 1958 à 1982, l'âge moyen des prêtres en mission se situe selon les années entre 40 et 50 ans. Depuis vingt ans, il ne cesse de reculer. Entre 1983 et 1987, l'âge moyen des prêtres *Fidei Donum* nantais passe de 50 à 60 ans et depuis 1988, l'âge moyen est compris entre 60 et 65 ans. En 2001, l'âge moyen des prêtres provenant des diocèses de l'Ouest est de 63 ans.

### Combien de temps l'envoi en mission dure-t-il ?

Sur l'ensemble de la période 1958-2004, la durée moyenne du séjour des prêtres nantais est de huit ans et demi mais, une fois encore, il faut souligner de profondes évolutions au cours des cinquante années de l'étude. À l'époque des pionniers, la durée moyenne des séjours est très courte : quatre ans et demi<sup>42</sup>. Entre 1976 et 1985, on constate un doublement du temps de présence moyen qui atteint alors neuf ans<sup>43</sup>. La durée moyenne augmente ensuite de 21 % entre 1986 et 1998, passant alors à onze ans<sup>44</sup>. Depuis 1999, la situation ne fait que s'aggraver en raison de la raréfaction

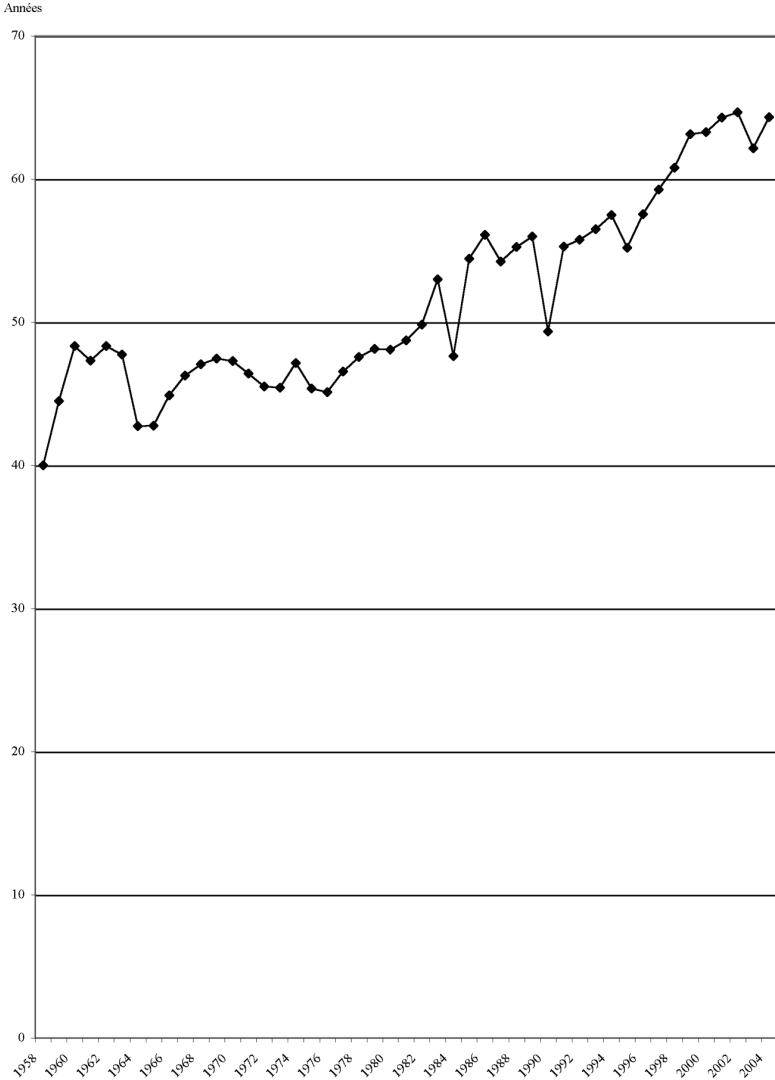
40. Fourchette entre 40 en 2003 et 68 en 1983.

41. Soit 50 ans sur l'ensemble de la période 1958-2004.

42. Soit une hausse entre 1962 et 1975 de 3 ans à 6 ans.

43. Soit une hausse entre 1976 et 1985 de 9 ans à 11 ans.

44. Amplitude comprise entre 8 et 13 ans

**Figure 3 – Âge moyen des prêtres Fidei Donum nantais de 1958 à 2004**

des départs et du vieillissement des prêtres en mission, qui rend leur retour et leur réinsertion pastorale plus difficiles. La durée moyenne des séjours des prêtres nantais passe ainsi 13 ans en 1999 à 19 ans en 2004... La situation nantaise semble beaucoup plus préoccupante que celle de l'ensemble des diocèses de l'Ouest où le temps moyen est de 12 ans en 2001.

## Un séjour ou des séjours ?

85 % des prêtres *Fidei Donum* nantais n'ont effectué qu'un seul séjour en mission au cours de la période 1958-2004. Quatre prêtres ont effectué deux séjours. Trois prêtres sont partis à trois reprises. Ces cas particuliers résultent tout d'abord de problèmes de santé, imposant un retour prématuré du prêtre en France, qui repart après sa guérison. Quelques prêtres envoyés en Afrique dans la région des Grands Lacs (notamment au Burundi) ont dû être rapatriés pour des raisons politiques au début des années 1990.

## **Que deviennent les prêtres *Fidei Donum* à leur retour ?** (Figure 4)

Sur la période 1958-2004, seulement la moitié des prêtres *Fidei Donum* sont nommés à leur retour de mission dans une paroisse du diocèse de Nantes. Près d'un quart trouve une affectation hors du diocèse. Les prêtres les plus âgés ou fatigués – un retour sur dix – sont nommés aumôniers dans un hôpital ou bien sont autorisés à se retirer dans un domicile personnel. La même proportion de prêtres demeure sans affectation nouvelle. L'examen de chaque cas particulier nous a permis de constater qu'à part deux décès et un abandon de sacerdoce, il s'agit de prêtres malades qui sont rentrés en France se faire soigner. Enfin, 8 % des prêtres sont nommés à leur retour aumôniers diocésains d'un mouvement, fonction qu'il exerçait généralement outre-mer auparavant.

Deux périodes peuvent être distinguées. Entre 1958 et 1976, les prêtres de retour se répartissent en trois groupes d'égale importance. Un tiers, seulement, retrouve un ministère paroissial. Un autre tiers est nommé hors du diocèse. Le dernier tiers regroupe les prêtres âgés, nommés dans un hôpital ou retirés, malades ou décédés. Aucune nomination à un poste d'aumônier diocésain au cours de cette période. Depuis 1977, le nombre des nominations en paroisse ou à la charge d'aumônier diocésain de mouvement catholique est en très forte augmentation, représentant désormais les deux tiers des retours. Cette évolution qui s'explique aisément par le manque de prêtres dont souffre le diocèse de Nantes se fait au détriment des nominations hors diocèse qui ne représente plus que 13 % des retours sur la période 1977-2004<sup>45</sup>.

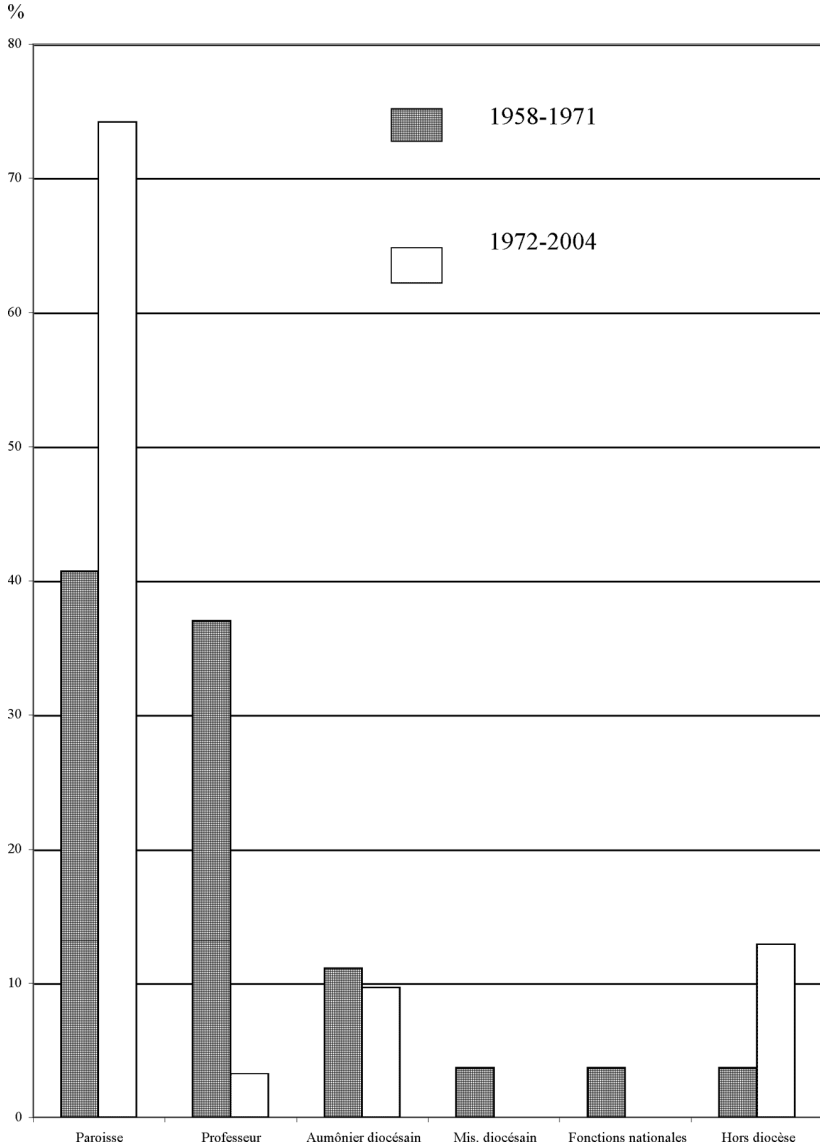
## **Quelles sont les destinations des prêtres *Fidei Donum* ?**

L'encyclique *Fidei Donum* est à l'origine une réponse de Pie XII aux problèmes pastoraux de l'Afrique. Le 25 septembre 1961, dans une lettre adressée au cardinal Liénart, Jean XXIII demande explicitement aux évêques français d'élargir le cadre des envois des prêtres *Fidei Donum* à l'Amérique latine.

---

45. Baisse également du nombre de prêtres âgés, nommés dans un hôpital ou retirés, malades ou décédés : un retour sur cinq durant la période 1977-2004 contre un sur 3 au cours de la période précédente.

**Figure 4 – Les fonctions occupées par les prêtres nantais à leur retour de mission**



En 1965, le décret *Ad Gentes* donne à l'appel *Fidei Donum* une dimension universelle. Dès 1966, un prêtre français sur cinq se trouve en Amérique latine. Comment les prêtres de l'Ouest ont-ils répondu à cette progressive diversification de l'envoi *Fidei Donum*? Y a-t-il eu des évolutions dans le temps? Les choix sont-ils atypiques par rapport à l'ensemble la France (Figure 5)?

**Figure 5 – Pays accueillant un prêtre *Fidei Donum* originaire de l'Ouest en 1997**



Au niveau national, la majorité des envois *Fidei Donum* concerne l'Afrique même si le pourcentage des prêtres présents sur ce continent baisse à partir des années 1970 au profit de l'Amérique latine<sup>46</sup>. Sur l'ensemble de la période 1958-1997, les envois en Afrique et en Amérique latine représentent 90 % du total des envois, ce qui souligne la faiblesse des départs pour l'Asie ou l'Océanie<sup>47</sup>.

L'étude de la répartition des prêtres des diocèses de l'Ouest en 1997 montre une sur-pondération de l'Amérique latine<sup>48</sup>, de l'Océan Indien<sup>49</sup> (dont Madagascar) et des DOM-TOM<sup>50</sup> dans les envois. À l'inverse, les prêtres de l'Ouest sont proportionnellement moins présents sur les autres continents<sup>51</sup>. On peut par ailleurs constater sur la carte du monde signalant les pays qui accueillent des prêtres de l'Ouest, qu'en Afrique les envois se concentrent sur les anciennes colonies françaises (Afrique Occidentale Française et Afrique Équatoriale Française), pour des raisons linguistiques et culturelles.

---

46. Baisse des départs en Afrique sur la période 1967-1997 (surtout Afrique noire en raison de la relative stabilité de l'Afrique du Nord : 14,6 % en 1967 et 13,3 % en 1997).

47. L'Afrique représente 66 % des envois en 1967 et l'Amérique latine 27 %. En 1997, l'Afrique ne représentait plus que 53 % des prêtres *Fidei Donum* tandis que l'Amérique latine atteignait 36 %.

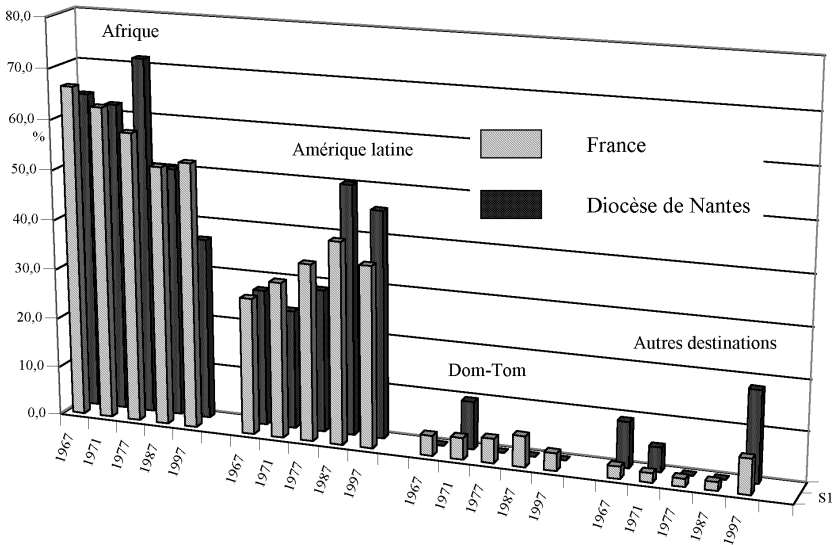
48. France : 36,3 % – L'Ouest : 41,5 %. Voir les nombreux pays latino-américains sur la carte du monde.

49. France : 6,6 % – L'Ouest : 9,4 %.

50. France : 3,5 % – L'Ouest : 11,3 %.

51. L'Afrique du Nord (France : 13,3 % – Ouest : 7,5 %) – l'Afrique noire (France : 33,2 % – Ouest : 26,4 %) – Asie et Océanie (France : 7 % – Ouest : 3,7 %).

**Figure 6 – Destination des prêtres nantais par rapport à l'ensemble national**



Nous avons pu mener une étude comparative entre les envois du diocèse de Nantes et ceux de la France à cinq dates-clés<sup>52</sup> : 1967, 1971, 1977, 1987 et 1997. Dans l'ensemble, on constate des évolutions assez semblables entre le diocèse Nantes et l'échelon national : l'importance de l'Afrique (avec Madagascar) sur l'ensemble de la période, en dépit d'une baisse continue de 1977 à 1997<sup>53</sup>, la montée en puissance de l'Amérique latine<sup>54</sup> et la faiblesse des autres destinations<sup>55</sup>.

L'analyse de la répartition des années de présence des prêtres *Fidei Donum* nantais sur l'ensemble de la période 1958-2004 montre que le continent africain a bénéficié de 61 % de l'effort missionnaire diocésain, soit 29 % pour l'Afrique Noire, 18 % pour le Maghreb et 14 % pour Madagascar. L'Amérique latine totalise 33 % des années de présence et les autres destinations (dont les DOM) 6 %. La carte du monde visualisant les envois nan-

52. Il s'agit des anniversaires de l'encyclique *Fidei Donum* (dixième, quinzième, vingtième, trentième et quarantième anniversaires).

53. France : 66,2 % en 1967 – 58 % en 1977 – 53,1 % en 1997. Nantes : 63,6 % en 1967 – 71,4 % en 1977 – 50 % en 1987 et 36,4 % en 1997. On observe quelques écarts en 1977 (surpondération Nantes) et en 1997 (sous-pondération Nantes). On peut par ailleurs souligner la surpondération de Nantes (sauf en 1997) pour ce qui concerne l'Afrique du Nord alors qu'en Afrique Noire un déclin important du nombre de départs a lieu depuis 1977 (sous pondération par rapport à la France sur l'ensemble de la période).

54. France : 27,4 % en 1967 – 40,4 % en 1987 – 36,3 % en 1997. Nantes : 27,3 % en 1967 – 50 % en 1987 – 45,5 % en 1997.

55. Surpondération de Nantes pour les autres destinations (Asie) et souspondération pour les DOM-TOM.

tais en 1997 est très proche de celle des prêtres de l'ensemble des diocèses de l'Ouest. On peut notamment remarquer le grand nombre de pays en Amérique latine et pour l'Afrique la concentration des destinations dans l'ancien empire colonial français.

•  
Grâce à un constant soutien de l'épiscopat, fidèle en cela à la théologie et à l'ecclésiologie mises en valeur lors du concile Vatican II, le mouvement des départs en mission de prêtres diocésains se poursuit toujours aujourd'hui. Les diocèses de l'Ouest les plus généreux dans le passé continuent à l'heure actuelle de participer à cet effort missionnaire.

L'avenir semble cependant incertain. Les prêtres *Fidei Donum* ne représentent plus en effet que quelques unités par diocèse. Le faible intérêt des jeunes prêtres pour ce type d'apostolat renforce le vieillissement des prêtres envoyés.

L'encyclique *Fidei Donum* pourrait malgré tout connaître dans les années à venir un sensible renouveau avec un renversement des flux missionnaires. Dès 1987, le numéro spécial de *Mission de l'Église* consacré au quarantième anniversaire de *Fidei Donum* évoque « la perspective de la réciprocité de l'envoi ». Les départs en mission de prêtres diocésains africains ou asiatiques en Europe se sont depuis lors multipliés même si les effectifs demeurent encore aujourd'hui limités. L'avenir de l'encyclique semble donc assuré dans les décennies à venir mais sans doute pas sur les continents où le mouvement s'est exercé jusqu'ici.



## RÉSUMÉ

En 1957, le pape Pie XII publie l'encyclique *Fidei Donum*, qui lance aux évêques du monde entier « un grave appel en faveur des missions d'Afrique ». En 1961, le pape Jean XXIII élargit le cadre des envois en mission à l'Amérique latine. Depuis lors, des centaines de prêtres diocésains sont partis en mission, même si le courant s'est sensiblement amenuisé depuis les années soixante-dix. Ma recherche concerne les flux de missionnaires *Fidei Donum* dans l'Ouest de la France depuis une quarantaine d'années. Plusieurs sources ecclésiastiques ont été privilégiées : les *Ordo*, les *Semaines Religieuses* et les hebdomadaires catholiques régionaux. Trois interrogations ont orienté plus particulièrement mes recherches : Quels sont les temps forts de l'envoi en mission *Fidei Donum* dans l'ouest de 1957 à 1997 ? Qui sont les missionnaires *Fidei Donum* de l'Ouest ? (origines, âge, parcours...) Quelles sont les destinations choisies par les envoyés de l'Ouest ? Y a-t-il eu des évolutions dans le temps ? Les choix sont-ils atypiques par rapport à l'ensemble de la France ?

## ABSTRACT

*In 1957, the pope Pie XII publishes the encyclical letter Fidei Donum, which appeals a request publicly on behalf of the missions of Africa. In 1961, the pope Jean XXIII widens the frame of the sending in mission in the Latin America. Since then, hundreds of diocesan priests left for mission, even if the current appreciably diminished since the seventies. My research study missionaries Fidei Donum originated from the West of France since about forty years. Several ecclesiastical sources were privileged: Ordo, the Semaines Religieuses and regional catholic weeklies. Three questioning directed more particularly my researches: What are the strong times of the sending in mission in the West from 1957 till 1997? Who are the western missionaries Fidei Donum? (Previous history, age, course...) What are the destinations chosen by the western missionaries? Were there evolutions in the time? Are choices atypical with regard to the whole France?*